Contacts utiles

• J'ai besoin d'un conseil concernant l'entretien de mon cours d'eau :



Ter'BessinPôle Gemapi 12 bis rue Laitière 14400 Bayeux

02 31 22 92 76 (puis tapez 2)

• Je souhaite déclarer des travaux sur mon cours d'eau :



Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados

Service Eau et biodiversité Boulevard du Général Vanier CS 75224 - 14052 Caen 04

02 31 30 64 00



• Office français de la biodiversité

3 rue du Presbytère - Saint-Georges-D'Aunay 14260 Seulline

02 31 77 71 11

dr.normandie@ofb.gouv.fr ofb.gouv.fr/normandie

• J'ai remarqué la présence de rongeurs aquatiques :



• Fredon Normandie

1 rue Léopold Sedar Senghor 14460 Colombelles

02 31 46 96 50

















Qu'est-ce que la Gemapi?

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) est une compétence obligatoire pour les communautés de communes. Les trois communautés présentes sur le Bessin ont transféré cette compétence à Ter'Bessin, syndicat mixte pour l'aménagement durable du territoire.

La Gemapi regroupe plusieurs missions :

- · L'aménagement des bassins versants
- · L'entretien et la restauration des cours d'eau
- La défense contre les inondations et les submersions
- La protection et la restauration des zones humides

Dans tous les cas, le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau.

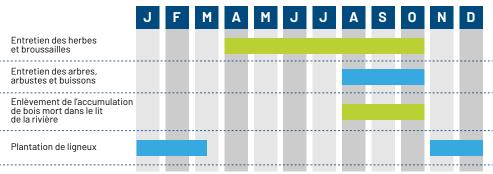
Cours d'eau dégradé Essences inadaptées aux abords des cours d'eau (résineux, peupliers, robiniers Défaut d'entretien. faux-acacia). Conséquence - Arbres prêts à tomber. Conséquence - Instabilité par grands vents et milieux acidifiés Bois coupé et résidus. défavorables à la vie aquatique. Conséquence - S'ils ne sont pas retirés. risque d'emportement après une crue. Coupe à blanc, sur-entretien. Conséquence - Biodiversité appauvrie, réchauffement de l'eau, et fragilisation des berges favorisant l'installation des ragondins. Accumulation de bois morts dans le lit de la rivière. Conséquence - Mauvais 2 Travaux mécaniques. écoulement de l'eau qui devient Conséquence - Destabilisation stagnante et défavorable à la circulation de la berge et envasement. des poissons et des sédiments. Enlèvement complet de la végétation Pose d'enrochement. Conséquence - Déplacement de l'érosion. aquatique. Conséquence - Appauvrissement de la faune, de la flore et réchauffement de l'eau.

Piétinement des berges par le bétail. Conséquence - Pollution organique et érosion.

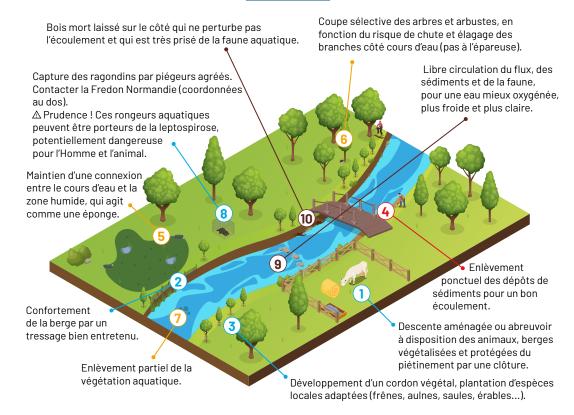
Interdit ou soumis à autorisation auprès de la DDTM Aménagement réalisé par Ter'Bessin

Entretien régulier réalisé par le riverain

Ouand intervenir?



Cours d'eau en bon état



Qui fait quoi?

Ter'Bessin restaure et aménage les cours d'eau. Le riverain assure l'entretien régulier, jusqu'à la moitié du lit de la rivière.